

Solidaires en action ^{N° 18}

Le 22 juin 2009

Solidaires avec les Goodyear !

Les salariés de *Goodyear* s'étaient mobilisés en masse à l'occasion de la réunion du Comité Central d'Entreprise, le 11 juin. Dès leur arrivée, ils étaient confrontés à une nouvelle provocation : l'installation de barrages de gardes mobiles. La matinée a été mouvementée jusqu'à ce que les « forces de l'ordre » décident de dégager l'entrée du siège de Goodyear.

Des représentants du Secrétariat National de Solidaires, des militant-e-s **Solidaires** de la région parisienne et de **Sud Chimie** Pharma (Sanofi, Basf, Flint) étaient présent-e-s pour affirmer leur **totale solidarité**. Côté CGT, le syndicat *Goodyear* ne semble pas bénéficier du même soutien ...

Une superbe mobilisation, qui malheureusement ne peut cacher l'ostracisme de la CGT Goodyear qui, prétendant s'affirmer comme seule représentante de la lutte, multiplie les attitudes sectaires et les tracts calomnieux envers SUD. Alors que l'épreuve de force finale est engagée, il serait préférable de s'inspirer des *Continental* : un comité de lutte représentant tous les salarié-e-s, forgeant ainsi dans la lutte l'indispensable unité des travailleurs/ses.



Michelin : des grèves contre les suppressions d'emplois

Le 15 mai dernier, les actionnaires du groupe Michelin se partageaient 147 millions d'€, soit 41% des bénéfices. Un mois plus tard, parce que « *c'est la crise* », parce qu'il faut « *faire des efforts* », **Michelin annonce 1 093 suppressions de postes réparties sur trois sites** : Noyelles-lès-Seclin (fermeture, 276 employé-e-s), Tours (340 postes sur 1 300) et Blanzay/Montceau-les-Mines (477 postes sur 1 400).

Depuis ces annonces, c'est la grève, notamment à Blanzay/Montceau à l'appel de la CGT et SUD. L'Union syndicale Solidaires de Saône et Loire le rappelle : les salarié-e-s ont raison de se battre pour le maintien de leur emploi sur cette usine qui dispose de tous les atouts et de toute la technicité pour s'adapter aux nouveaux marchés ! Ils/elles ont raison d'exiger la prise en compte de la pénibilité pour les salarié-e-s les plus ancien-ne-s et leur permettre un départ digne et mérité avec une retraite à taux plein.

Se battre aujourd'hui contre ces 1093 suppressions d'emplois, c'est aussi éviter des milliers d'autres licenciements demain. Présente sur le terrain aux côtés de la section SUD Michelin, l'Union syndicale Solidaires 71 sera aussi avec les salarié-e-s qui se rendent le 24 à Clermont-Ferrand, pour manifester contre les patrons voyous, à l'occasion du Comité Central d'Entreprise.

SUD Commerce à l'initiative

SUD Commerce organise un rassemblement unitaire avec la CGT contre la future loi généralisant le travail du dimanche et pour l'augmentation des salaires dans la restauration suite à la baisse de la TVA. Rendez-vous le 30 juin à 11 heures devant le Ministère du Travail au 127 rue de Grenelle (Métro Varenne).

Cheminot-e-s en grève reconductible...

... Mais ce sont des cheminot-e-s sans Statut qui sont en grève, celles et ceux qui sont livré-e-s au patronat de combat des entreprises de sous-traitance.

Après les salarié-e-s de la restauration ferroviaire (un mois de grève pour leurs salaires et conditions de travail), les agents de sécurité et prévention qui travaillent dans les gares sont en grève depuis une semaine : le nom de la société qui les emploie change au gré des mois, mais là, c'est le summum : ils n'ont pas été payés du tout en mai.

SUD-Rail soutient les grévistes et demandent leur intégration au sein de la SNCF.

FACILITER LE TRAVAIL LE DIMANCHE



EDF choisit la voie de la répression

La situation se tend à EDF SA pour deux raisons. La première, c'est la **multiplication des procédures en cours contre des salarié-e-s et militant-e-s syndicaux d'ERDF-GRDF** : plusieurs centaines sont concerné-e-s par des sanctions qui iraient du blâme au licenciement. Alors que la grève avait cessé, cela crée une nouvelle colère et des mobilisations sont à nouveau en cours...

La seconde raison est ce qui se passe dans le Parc Nucléaire. Dans ce secteur, les salarié-e-s en lutte, avec leurs syndicats SUD et CGT selon les centrales, ont décidé de se mettre en grève durant les arrêts de tranche (durant le changement de combustible). Ce mode d'action a le double intérêt d'assurer au plus haut point la sûreté puisque le réacteur est à ce moment à l'arrêt, tout en coûtant cher à la direction (1 million d'euros par journée de retard sur l'arrêt de tranche). Après avoir multiplié les pressions sur les salarié-e-s, la direction a assigné les fédérations CGT et FO pour rendre illicite les préavis de grève illimitée, en argumentant que la grève prolongée dans la Production met en péril l'équilibre du réseau pour l'été. Sans attendre le jugement du tribunal qui sera saisi le 26 juin, les directions ont envoyé des lettres de réquisition à certain-ne-s salarié-e-s. L'argument de la menace sur l'équilibre du réseau est fallacieux : même si il ya des pertes de 6000 à 7000 mégawatts du fait de la grève, l'été est une période où la consommation d'énergie est en très grande baisse. Et puis la direction du Parc possède différentes possibilités d'intervention : effacement (moindre fourniture d'énergie) des grands consommateurs prévus dans les contrats, achat d'énergie à l'étranger, démarrage des moyens de pointe (Thermique et Hydraulique), baisse des exportations, etc. Les conséquences de la grève sont économiques, et pas liées à la sécurité et la sûreté.

Ce coup de pression patronal n'a pas eu tous les effets escomptés. Certaines centrales (Cruas par exemple) ont repris le travail sur conseil de la CGT, d'autres ont décidé de continuer leur mouvement comme à Dampierre (SUD-CGT), Belleville (SUD-CGT), Cattenom (CGT-FO-SUD), Bugey (CGT-SUD) ; Nogent est rentrée en grève en réaction et d'autres débattent des possibilités de rejoindre le mouvement. La situation est évidemment très difficile, les pressions de l'encadrement sont très fortes, dans beaucoup d'endroits la CGT vacille mais globalement il apparaît une forte capacité de résistance des grévistes.

C'est donc un véritable bras de fer qui se joue là actuellement avec pas moins que le droit de grève à la clé dans un secteur industriel important. SUD Energie appelle à la mobilisation partout dans les entreprises de l'énergie pour la défense du droit de grève, nous appelons également les salarié-e-s à **se rendre massivement le 26 juin au matin devant le tribunal de Bobigny pour défendre leur droit de grève**. Pour l'instant, les fédérations concernées ont publié des communiqués mais n'appellent pas à la mobilisation...

Privatisation de La Poste : le gouvernement remet ça !

Le 17 juin, le gouvernement a réaffirmé son intention de privatiser La Poste. Les engagements du président de la République de maintenir le capital avec des fonds uniquement publics ont fait long feu. Ce projet de loi menace directement le maintien des missions de service public. Pour les assurer, il suffirait que l'état les compense à leur juste prix. Aujourd'hui ils s'élèvent à environ 2 milliards d'euros par an (présence postale territoriale, accessibilité bancaire, aide à la presse).

Ce projet de loi doit être retiré. SUD PTT reste déterminé à combattre ce projet par tous les moyens :

- ⇒ la **mobilisation du personnel** ; le succès des grèves des 23 septembre et du 29 janvier a prouvé que les postiers et les postières sont prêts à se mobiliser. Pour que le gouvernement revienne sur son projet, cette mobilisation devra s'amplifier et se traduire par un mouvement allant au-delà de journées d'actions ponctuelles et ceci dès la rentrée.
- ⇒ Par une **mobilisation de la population** en développant les initiatives proposées par le comité national contre la privatisation, pour un débat public et un référendum.

Pour maintenir les missions de service public de La Poste et garantir les droits des postiers, l'unité syndicale doit reposer sur des objectifs clairs : refus du changement de statut de La Poste et retrait du projet de loi.

Sixième semaine de grève à Radio France Internationale

... Et toujours aucun geste positif de la part d'une direction bloquée et arrogante, qui semble toujours parier sur l'essoufflement du mouvement, alors que celui-ci est reconduit de jour en jour par un vote massif. Aucun signe non plus de la part de l'Etat actionnaire qui fait la sourde oreille à la demande de médiation que les salarié-e-s lui ont adressée.

Le Syndicat National des Journalistes salue la ténacité des salarié-e-s qui se battent pour sauver 206 emplois dont la direction n'est jamais parvenue à justifier la suppression. Radio France Internationale est un service public, c'est le service public de la démocratie à travers le monde, c'est l'une des rares antennes « libres » dans beaucoup de pays où ce mot n'a pas de sens. **Priver RFI du quart de ses effectifs permanents serait lui porter un coup fatal**, un coup dont la liberté d'expression ne se relèverait pas dans les pays où elle est déjà la plus menacée. Quel avenir sombre serait ensuite réservé aux milliers de salarié-e-s de France Télévision ? Le SNJ demande que s'ouvre enfin un véritable dialogue social. Cela ne se fera que si la direction – c'est-à-dire l'Etat - abandonne son postulat de 206 suppressions de postes.

Les salarié-e-s de Pôle Emploi, en grève le 18 juin

Les syndicats CGT, SNU et SUD expliquent les raisons de cette grève :

Nous alertons solennellement l'opinion publique devant une rentrée qui s'annonce explosive (arrivée massive des jeunes à la recherche d'un emploi, des victimes des licenciements et des plans sociaux, arrivée à échéance de divers dispositifs tels que les Emplois Vie Scolaire, les CRP..., premiers effets de la généralisation du RSA, plan seniors et fin de la dispense de recherche d'emploi...). Alors que les économistes annoncent que cette augmentation du chômage est d'une ampleur sans précédent depuis plus de trente ans, alors que nous savons qu'elle aura des effets profonds et durables sur l'emploi, le gouvernement et la direction de Pôle Emploi n'ont d'autre objectif que de mettre à disposition du patronat de la main-d'œuvre à moindre coût, en agissant de façon coercitive sur les travailleurs avec ou sans emploi. **Alors que le nombre d'offres d'emploi diminue drastiquement, et que l'application de la nouvelle convention UNEDIC réduit la durée d'indemnisation d'un grand nombre de chômeurs/ses, toutes ces contraintes et ces pressions qui pèseront sur les usagers et les personnels de Pôle Emploi, risquent de se transformer en cataclysme social.**

La CGT, le SNU et SUD s'opposent à toutes les directives qui nous transforment en auxiliaires de police, aux contrôles de papiers pour lesquels nous ne sommes pas assermentés, aux convocations impératives des demandeurs d'emploi sous peine de radiation, au dispositif de « l'offre raisonnable d'emploi », à la contractualisation du PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) et aux diverses formes de pression pour orienter les demandeurs d'emploi vers les métiers en tension, précaires et mal payés. Cette violence accroît les risques psychosociaux. **Nous**

revendiquons le maintien d'un véritable accueil des demandeurs d'emploi, sans filtrage obligé par le serveur téléphonique 39-49, ainsi qu'une organisation des aménagements et des organisations favorisant le temps d'écoute, la confidentialité, la simplicité d'accès à l'information.

Le nombre de demandeurs d'emploi suivi par conseiller est trois fois plus élevé qu'il ne le devrait, et la croissance du nombre de dossiers d'indemnisation provoque des embouteillages. Nous demandons une augmentation des effectifs de Pôle Emploi conséquente, assortie de formations indispensables pour mener à bien des missions répondant aux besoins des usagers, dans le respect du service public. Nous demandons la fin de la sous-traitance aux opérateurs privés de placement, la titularisation des salariés en CDD, nous refusons le recours à l'intérim. Nous exigeons une reconnaissance de nos qualifications et une revalorisation salariale. La désorganisation des services provoquée par la course folle à la fusion doit être stoppée, le réseau des agences doit être densifié pour répondre aux besoins des usagers, et nous nous opposons aux fermetures de sites.

Nous exigeons que l'ensemble des demandeurs d'emploi soumis à l'obligation de recherche d'emploi, en France métropolitaine et dans les DOM, soient inclus dans la publication des chiffres mensuels de la demande d'emploi pour rendre compte de la réalité des inscriptions. **Nous exigeons que cesse la pression sur le nombre d'offres d'emploi enregistrées, qui contraint à imposer des offres d'emploi dégradées aux usagers, voire à ne pas être regardant sur la notion même d'offre d'emploi.**

Arrêt des sanctions contre les désobéisseurs !

Erwan Redon, professeur des écoles à Marseille, fait partie des enseignants désobéisseurs. Ceux-ci ont depuis plusieurs mois déjà, entamé un **mouvement de résistance contre la casse organisée du service public d'éducation**. Ils/elles refusent de participer à la mise en œuvre des nouveaux programmes inspirés par la vision d'une école rétrograde et utilitariste. Ils/elles accompagnent leur acte d'une réflexion pédagogique, de dialogues avec les parents d'élèves et de nombreuses propositions pour une école meilleure, tout en assurant la totalité de leur service. Alors que le mouvement des désobéisseurs s'amplifie nationalement, la répression qui s'ensuit est à géométrie variable selon les académies.

Dans les Bouches du Rhône, la hiérarchie tente depuis des mois de stopper ce mouvement par l'intermédiaire de pressions diverses sur les enseignant-e-s (lettres, contrôles de la part des inspecteurs) mais aussi de sanctions. Certain-e-s enseignant-e-s se sont ainsi vus bloqué-e- dans leur avancement, d'autres déléster de plusieurs dizaines de jours de salaire sur leur bulletin de paye. C'est le cas d'Erwan Redon qui s'est vu punir de 32 jours de salaire, comme sa collègue d'école également désobéisseuse. **En réponse à cette tentative de briser une action collective,**

réfléchi et légitime, une caisse de solidarité a été mise en place. Elle a permis de compenser tous les retraits de salaire.

L'inspection Académique a décidé de monter d'un cran dans la répression. **Erwan Redon est convoqué le 7 juillet à une commission disciplinaire : il risque le licenciement.** Nous sommes des milliers à condamner la politique gouvernementale et ses nombreuses déclinaisons : hiérarchie omnipotente, programmes scolaires rétrogrades, fichage généralisé des élèves, « politique migratoire » qui enferme puis expulse des familles dont les enfants devraient être dans nos classes. **Nous demandons l'arrêt immédiat de la procédure engagée contre Erwan Redon et la levée des sanctions contre tous les désobéisseurs.**



Pétition disponible : <http://www.soutienwanredon.org/>

De nouvelles attaques contre notre protection sociale

Le gouvernement multiplie les petites phrases sur le **déficit record de la Sécurité Sociale** et les mesures pour y remédier :

- ⇒ annonce par Hortefeux et Fillon d'un possible **recul de l'âge de départ à la retraite à 67 ans**.
- ⇒ Annonce par Woerth du projet de généralisation du **contrôle des arrêts de travail par des médecins payés par l'employeur**, sans aucune réflexion sur les causes de la progression des maladies, ni leur lien avec les conditions de travail de plus en plus difficiles.
- ⇒ Au congrès de la Mutualité (FNMF) début juin, Sarkozy avait annoncé qu'il souhaitait donner un rôle plus important aux complémentaires dans la prise en charge des soins, notamment pour les patients en affections de longue durée (ALD). En clair, cela signifie aller vers des **déremboursements par la Sécurité Sociale au bénéfice des assurances privées avec à terme une dégradation de la santé des plus démunis**.

Le gouvernement profite de la crise pour faire passer ses mauvais coups.

Alors que le gouvernement persiste dans ses choix politiques au service des riches et des patrons, ce sont encore les assurés sociaux et les malades qui vont trinquer. Alors que c'est justement au moment où la crise met en difficulté de plus en plus de nos concitoyens que nous avons besoin d'une protection sociale solidaire, le gouvernement veut utiliser la baisse des recettes de la Sécurité Sociale pour diminuer encore nos droits. **Cette situation est le résultat de la diminution de la masse salariale engendrée par la destruction de milliers d'emplois et la hausse du chômage partiel exonéré de cotisations patronales.** Avec SUD Protection Sociale, l'Union syndicale Solidaires dénonce ces annonces du gouvernement qui visent à préparer l'opinion publique à des attaques contre la protection sociale durant l'été.

Contre la mort programmée de la recherche publique

Fidèle à la nouvelle devise du CNRS « *dépasser les frontières* », les fossoyeurs du service public exilent à Genève le Conseil d'Administration du CNRS du 25 juin pour avaliser tranquillement, à travers le contrat d'objectifs (sans moyens) et la modification du décret organique, des pièces essentielles de leur projet. Tous les personnels de la recherche publique sont concernés par cette reconfiguration totale du paysage de la recherche publique (emploi, évaluation, financement, ...)

Ce contrat d'objectifs et le projet de refonte du décret organique du CNRS - dévoilé il y a seulement 8 jours - transforment de fait l'organisme en... EMR, Etablissement de Management de la Recherche ! Manifestement la ministre de la recherche veut clore sa « mission » de démolition avant de quitter son ministère ! **Ces « réformes » se traduiront pour les personnels par encore plus de précarité, de mise sous pression, une concurrence exacerbée, la négation du travail d'équipe - le comble en recherche ! -, et pour ceux qui ne seront pas parmi les plus « performants » : la porte !** C'est ce que permettra - pour tous les fonctionnaires - la loi « *mobilité* » que le gouvernement cherche également à faire passer en force d'ici l'été.

Au terme d'un semestre de lutte, nous sommes plus révoltés que jamais et continuons la résistance face au rouleau-compresseur des réformes destructrices de « Fillon-Sarkozy ». SUD Recherche EPST appelle à faire de ce 25 juin une nouvelle journée de résistance et d'échange sur nos luttes et le service public de recherche que nous voulons !

Arrestation d'une militante de SUD Etudiant

A quand les barbecues syndicaux accusés d'être des armes de destruction Massive ?

Une militante de Sud Étudiant a été placée en garde à vue au sujet des « *violences en marge du contre-sommet de l'OTAN* », elle fut relâchée après que les forces de l'ordre aient **perquisitionné son domicile**. Les autorités enquêtant sur l'incendie d'un hôtel lors du contre-sommet de Strasbourg en avril dernier ont souhaité entendre notre camarade.

Notre camarade, lors de la manifestation du samedi 4 avril, avait reçu un projectile au visage, l'obligeant à se rendre aux urgences. Elle fut admise en Allemagne, et sortit dans la nuit du samedi au dimanche. Les autorités allemandes ont communiqué à la police française le nom de cette militante de Sud Étudiant, qui lorsqu'elle fut admise aux urgences, « *sentait la fumée* » à leurs dires... Dans le cadre de l'enquête sur l'incendie de l'hôtel, le ministère de l'intérieur semble vouloir entendre mais aussi placer d'office comme « *participants aux affrontements* » toutes les personnes présentes aux manifestations de Strasbourg, surtout si ces dernières « *sentent la fumée* » !

Avant le départ officiel de la manifestation du 4 avril, un certain nombre d'affrontements ont eu lieu avec les forces de l'ordre. Un ancien poste de douane a notamment prit feu non loin du départ de la manifestation, il était donc assez difficile d'échapper aux odeurs de fumée...

Le ministère de l'intérieur a d'ores et déjà félicité les enquêteurs strasbourgeois pour « *leur minutieux travail* ». Six personnes ont été interpellées le même jour à Strasbourg pour leurs liens présumés avec les affrontements lors du contre-sommet de l'OTAN. De plus, **un des organisateurs du sommet, qui a notamment négocié le parcours de la manifestation du 4 avril à lui aussi été interpellé** il y a quelques jours. **Encore une fois, les autorités cherchent des responsables, et n'en trouvant pas, inventent de toute pièce.** Sous des motifs inexistantes, avec comme simple preuve la présence sur les lieux, les forces de l'ordre se permettent d'interpeller et de placer en garde à vue militantes politiques ou syndicales, manifestantes et opposantes au régime actuel. Le ministère tente ici à nouveau de faire passer ceux et celles qui luttent pour des criminels.